



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 21/07/2021

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **30**  
Annonce No **21-97190**

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### **I.1) NOM ET ADRESSES**

CA Nîmes Métropole, 1, rue du Colisée - Colisée II, 30947, Nîmes, F, Téléphone : (+33) 4 34 03 57 00, Courriel : [commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr](mailto:commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr), Code NUTS : FRJ12

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

##### **I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

##### **I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

##### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

##### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

##### **I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

##### **I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

#### **SECTION II : OBJET**

##### **II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

##### **II.1.1) Intitulé :** Exploitation de la déchèterie de la Vaunage

Numéro de référence : 21S015JLC

##### **II.1.2) Code CPV principal :**

Descripteur principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

##### **II.1.3) Type de marché**

## **Services**

II.1.4) **Description succincte** : Accueil et contrôle des usagers, location et transport de bennes, matériel de compaction, de manutention et de chargement des flux, entretien, maintenance des installations et matériels, contrôles réglementaires et vérifications périodiques des installations, atteinte des objectifs de performance en termes de réemploi, de sensibilisation, de tri et de valorisation des déchets Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération Nîmes Métropole, agissant en tant que pouvoir adjudicateur, est désignée ci-après "acheteur public".

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 4 000 000,00 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Déchetterie (exploitation)

## **II.2) DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 90500000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 44613700

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : Territoire de Nîmes Métropole

II.2.4) **Description des prestations** : accueil et contrôle des usagers, location et transport de bennes, matériel de compaction, de manutention et de chargement des flux, entretien, maintenance des installations et matériels, contrôles réglementaires et vérifications périodiques des installations, atteinte des objectifs de performance en termes de réemploi, de sensibilisation, de tri et de valorisation des déchets. Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 000 000 00 euros HT pour la période initiale et de 1 000 000.00 euros HT pour chaque période de reconduction. Une avance est accordée pour chaque bon de commande d'un montant supérieur à 50 000 euros.HT, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Le montant de l'avance et ses modalités de versement et de remboursement sont définis au CCAP. Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée. Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du bordereau des prix unitaires. Les prix unitaires sont révisables dans les conditions fixées au CCAP. Le paiement sera effectué en une fois après constatations du service fait, ou, si l'exécution des prestations est supérieure à 1 mois, sous la forme d'acomptes mensuels correspondant aux prestations réalisées et après constatation du service conformément à chaque bon de commande émis. Financement assuré par le budget annexe OM no 5 de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole, section fonctionnement, sous forme de fonds propres et avec la participation des usagers.

II.2.5) **Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique de l'offre / Pondération : 50

Prix :

1. Prix / Pondération : 50

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 4 000 000,00 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est conclu pour une période initiale de 24 mois à compter du lundi 20 décembre 2021 ou à

compter de la notification de l'accord-cadre à son titulaire si celle-ci est ultérieure.  
L'accord-cadre peut être reconduit deux fois par période successive de 1 an portant le marché à une durée maximale 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Les prestations objet de la présente consultation pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R2122-7 du code de la commande publique. Les conditions d'exécution de ce nouveau contrat seront précisées à l'article 1.1 du C.C.A.P. le marché peut être reconduit 2 fois par période de 12 mois.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :** Afin de satisfaire à l'obligation d'information en matière de reprise du personnel, qui peut résulter des dispositions conventionnelles applicables au marché ou des dispositions de l'article 1224-1 du Code du Travail, l'annexe 21 du CCTP comporte les renseignements relatifs à la masse salariale correspondante.

Mots descripteurs : Déchetterie (exploitation)

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 du Code de la Commande Publique : • DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant • Ou, en cas de candidature classique o Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : &#61485; Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ; &#61485; Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4) o Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) : &#61485; Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ; &#61485; Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus à l'article R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique : • DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ; • Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (2018, 2019, 2020) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre).  
Concernant l'indication du chiffre d'affaire : Dans le cas où l'opérateur serait une entreprise nouvellement créée et se trouverait donc dans l'impossibilité objective de produire des chiffres d'affaires pour les 3 dernières années comme demandé dans le cadre, le candidat devra apporter la preuve de sa capacité financière par tous moyens en produisant à l'appui de son dossier de candidature tous éléments de nature à justifier, au-delà de son simple capital social, de sa capacité financière à assurer les prestations.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R2143-3 et R2143-11 du Code de la Commande Publique : • Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2018, 2019, 2020) ; • Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; • Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, expérience souhaitée : trois certificats de capacité concernant l'exploitation de déchèterie pour des acteurs publics ou privés ; Cotraitance, sous-traitance ou autre : Si le candidat souhaite s'appuyer sur les capacités d'un opérateur économique pour présenter sa candidature, il devra le faire dès le stade du dépôt des candidatures. Il pourra notamment : - soit constituer un groupement d'entreprises : l'opérateur économique cotraitant devra apparaître sur le formulaire DC1 ; - soit déclarer cet opérateur économique comme sous-traitant et fournir une déclaration de sous-traitance ou une lettre d'intention signée engageant l'opérateur à mobiliser les moyens nécessaires pour l'exécution du marché. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit en supplément, les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public, à savoir chaque document listé ci-dessus au titre des capacités juridique, financière, technique et professionnelle

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

#### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

En cas de groupement, la forme juridique adoptée est soit celle d'un groupement solidaire, soit celle d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire du groupement soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2142-24, alinéa II du Code de la Commande Publique. En application de l'article R.2151-7 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**  
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
6 septembre 2021 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**  
Date :
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**  
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**  
L'offre doit être valable jusqu'au :  
ou  
Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**  
Date : 6 septembre 2021 - 14:00  
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

informations complémentaires. La Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole, afin d'accompagner les candidats dans la mise en œuvre pratique des dispositions administratives de la consultation, a mis en place une assistance téléphonique. Les candidats trouveront ainsi, en appelant le numéro indiqué ci-dessous, une assistance destinée à faciliter leur accès et leur réponse à une consultation au regard d'éventuelles difficultés pratiques. Les candidats demeurent seuls responsables de la constitution et de la remise de leur pli via le profil acheteur. Numéro d'assistance : 04 30 06 79 40 Horaires : du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 14 heures - 17 heures Les candidats ont la possibilité de visiter eux-mêmes et par leurs propres moyens la déchèterie pendant les horaires d'ouverture de celle-ci selon les modalités indiquées dans le règlement de la consultation Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite via le profil acheteur à l'adresse URL suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Aucune transmission par voie papier n'est autorisée pour cette consultation. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée. Le candidat transmettra électroniquement son offre par le biais de fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cadre d'une seule enveloppe et dont les spécifications sont fixées à l'article 6.2.1 du Règlement de la consultation. L'Offre est transmise en une seule fois. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue dans le délai fixé pour la remise des offres. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un

numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27. Les candidats qui le souhaitent peuvent, dès le stade de la remise des plis, signer électroniquement l'acte d'engagement selon les modalités définies à l'article 6.2 du présent règlement de la consultation. Copie de sauvegarde : Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention copie de sauvegarde ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle devra parvenir à Nîmes Métropole avant la date et l'heure limites indiquées sur le présent règlement, et sera ouverte dans les conditions fixées à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif aux modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde (programme informatique malveillant, candidature ou offre reçue de façon incomplète, hors délais suite à aléas de transmission ou impossibilité d'ouverture par l'acheteur public — sous réserve que la transmission du pli ait commencé avant la clôture de la remise des candidatures ou des offres). Adresse de dépôt / d'envoi de la copie de sauvegarde : Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole Direction de la Commande Publique Colisée 2 - 1<sup>er</sup> étage 1 rue du Colisée 30947 Nîmes Cedex 9 Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17 heures

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de NÎMES, 16 av Feuchères CS 88010, 30941, Nîmes Cedex 9, F,  
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

##### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

##### VI.4.3) Introduction de recours :

##### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de NÎMES, 16 av Feuchères CS 88010, 30941, Nîmes Cedex 9, F,  
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 juillet 2021

---

#### Éléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **2360**

Numéro d'engagement juridique : **20002639FE**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24300064300045

Libellé de la facture : CA Nîmes Métropole Direction des Finances Colisée 2 - 2<sup>e</sup> étage 1 rue du Colisée, F-30947 Nîmes Cedex 9.

---

#### Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation

<http://www.boamp.fr> : 6 septembre 2021

Objet de l'avis : exploitation de la déchèterie de la vaunage

Nom de l'organisme : CA Nîmes Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun